Ensemble scolaire Notre Dame Vannes • Saint-Avé

2021/2022

TARIFS

LYCEE NOTRE DAME LE MENIMUR

Service Comptabilité
☎ 02.97.47.70.41
m.harnois@ndlm.bzh

SCOLARITÉ

Lycée Général et Technologique	
Filière générale, STMG, et ST2S	495 € / année
Facturation annuelle (paiement mensuel possible)	

Lycée Professionnel à plateforme technique	
Bac Pro ASSP, Bac Pro SPVL / AEPA, Bac Pro MCV	536 € / année
Facturation annuelle (paiement mensuel possible)	

Formation Aide-Soignant	
Pour les stagiaires de la formation continue, merci de prendre contact avec l'IFAS.	713 € / année

Enseignement supérieur	
BTS E.S.F, BTS SP3S	985 € / année
DE CESF	985 € / année
L3 professionnelle APS*	4400 € / année

*Pour les stagiaires de la formation professionnelle (CPF transition, OPCA, pôle emploi, chèque formation)

Tarif annuel : 5 400 €

RESTAURATION

TARIFS DEMI-PENSIONNAIRE :

Frais fixes

Lycée Général et Technologique	
2 jours	319 €
3 jours	412 €
4 jours	525 €
5 jours	629 €

Lycée professionnel	
2 jours	253 €
3 jours	326 €
4 jours	416 €
5 jours	498 €

ET Frais variables (par repas)

Ticket moyen = 2,25 €	*Le prix est variable selon la composition du plateau*
Menu Lycéen = 1,53 €	*Entrée + plat du jour + dessert*
Prix de revient d'un repas (DP 5 jours)* = 5,15 à 5,87€	** Donné à titre indicatif*

TARIFS EXTERNE :

Les frais fixes et les frais variables seront déduits lors du passage au self (environ 6,75 €)

Interne Externé : 1743 Euros *(sans petit-déjeuner)*

INTERNAT

Lycée Général et Technologique	
Logement	1125 €
Restauration (frais fixes)	1081 €
Frais variables restauration	
midi	387 € (170 repas x 2,25 € variable selon la composition du plateau)
soir	275 € (133 nuitées x 2,07 € prix forfaitaire)
Estimation du prix de revient de l'internat	
2868 €	

Lycée professionnel	
Logement	1125 €
Restauration (frais fixes)	863 €
Frais variables restauration	
midi	309 €
soir	219 €
Estimation du prix de revient de l'internat	
2516 €	

Accueil le dimanche soir
460 € le forfait à l'année
16 € la nuitée

Les petits déjeuners, ainsi que les goûters sont compris dans le prix l'internat

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

- Section Sportive : 90 € forfait annuel
- Location Matériel Informatique : 120 € forfait annuel (obligatoire et uniquement pour les classes de 2nd et 1ère)

RESTAURATION

FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT

Le prix est décomposé en deux parties :

Les frais fixes qui sont dus pour financer les bâtiments, les équipements, les personnels...

Ils sont différents selon le nombre de repas pris chaque semaine par les élèves.

+ Les frais variables qui correspondent à la valeur alimentaire du plateau selon ce que prend chaque élève.

Une carte est remise aux élèves. La caution est facturée 15€, remboursable contre restitution en fin d'année. (Attention, en cas de perte, son remplacement coûtera 15€).

C'est elle qui servira de «crédit repas». Elle sera créditée du montant que vous souhaitez (minimum 15 €).

Son chargement se fait au service comptable ou via École directe.

Attention : le porte-monnaie «collation» à alimenter pour le service du matin à la cafétéria.

Le passage n'est pas autorisé si le solde est à zéro (pas de solde négatif). La présentation de cette carte est obligatoire à chaque passage au self

LE PASSAGE AU SELF

Les priorités de passage sont organisées par le service éducatif.

Lors de votre passage au Self, vous pouvez choisir entre :

- une formule traditionnelle personnalisée,
- un "menu lycéen" qui est proposé chaque jour (très bon rapport qualité-prix) et affiché à l'entrée du self.

INTERNES

Le fonctionnement du repas du midi est identique à celui des demi-pensionnaires.

Le repas du soir est débité forfaitairement sur la carte à chaque passage.

REGLEMENT

REGLEMENT DES FACTURES

1 - PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Le 10 de chaque mois, en 9 prélèvements échelonnés du 10 octobre au 10 juin; le dernier versement étant le solde de l'année.

Si vous choisissez ce mode de règlement, le plus souple à la fois pour l'Association et pour les familles (*), il faudra le renseigner sur Ecole Directe dans l'onglet «mode de règlement».

(*) Cette formule permet aux familles d'intégrer plus facilement les frais liés à la scolarité de leur(s) enfant(s) dans leur budget familial.

2 - PAIEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE

Libeller les chèques au nom de : Association de Gestion de l'Ensemble Scolaire Notre Dame

3 - PAIEMENT EN LIGNE VIA ÉCOLE DIRECTE

4- PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE AU SERVICE COMPTABILITÉ

REDUCTION

Est appliquée la politique tarifaire suivante pour les familles « nombreuses » :

- réduction de 25 % sur les frais de scolarité pour le 2ème enfant scolarisé au sein de l'ensemble scolaire,

- gratuité de scolarité à partir du 3ème enfant scolarisé au sein de l'ensemble scolaire.

Ces réductions ne concernent pas les scolarités pour l'enseignement supérieur, les prépas, l'IFAS, E3S.

QUELQUES EXEMPLES

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

LE TARIF POUR LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS

Scolarité : 495 € pour l'année (sur facture)

Demi-pension :

→frais fixes : 629 € pour l'année (sur facture)

+

→frais variables (carte de self) :
2,25 €* x nombre de jours / mois

Exemple : 2,25 € x 20 jours = 45,00 € (sur carte)*

** Prix moyen estimatif*

LE TARIF POUR LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE INTERNE

Scolarité : 495 € pour l'année (sur facture)

Logement : 1 125 € pour l'année (sur facture)

Restauration :

→frais fixes : 1 081 € pour l'année (sur facture)

+

→frais variables midi (carte de self) :
2,25 €* x nombre de jours / mois

Exemple : 2,25 € x 20 midis = 45,00 € (sur carte)*

+

→frais variables soir (carte de self) :
2,07 €* x nombre de soir / mois

Exemple : 2,07 € x 16 soirs = 33,12 € (sur carte)

** Prix moyen estimatif*

LYCÉE PROFESSIONNEL

LE TARIF POUR LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS

Scolarité : 536 € pour l'année (sur facture)

Demi-pension :

→frais fixes : 498 € pour l'année (sur facture)

+

→frais variables (carte de self) :
2,25 €* x nombre de jours / mois

Exemple : 2,25 € x 20 jours = 45,00 € (sur carte)*

** Prix moyen estimatif*

LE TARIF POUR LA SCOLARISATION D'UN ÉLÈVE INTERNE

Scolarité : 536 € pour l'année (sur facture)

Logement : 1 125 € pour l'année (sur facture)

Restauration :

→frais fixes : 863 € pour l'année (sur facture)

+

→frais variables midi (carte de self) :
2,25 €* x nombre de jours / mois

Exemple : 2,25 € x 20 midis = 45,00 € (sur carte)*

+

→frais variables soir (carte de self) :

Exemple : 2,07 € x 16 soirs = 33,12 € (sur carte)

** Prix moyen estimatif*

ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

L'établissement assure tous les élèves pour les activités scolaires et extra scolaires 7 jours / 7 et 24 h / 24 h au titre de l'assurance individuelle accident par le biais de la Mutuelle St Christophe.

LYCEE NOTRE DAME LE MENIMUR
71 rue de Metz • 56000 Vannes
Tél. : 02 97 47 70 41
secretariat-lycee@ndlm.bzh
www.ndlm56.bzh